

SERMENT D'OFFICE

Je, **Charles Turcotte**, domicilié au 166, Route du Fleuve Ouest, Sainte-Luce, déclare sous serment que j'exercerai ma fonction de **Conseiller au siège numéro 6**, conformément à la Loi.

Siège numéro 6 : _____

Assermenté devant moi ce 3 avril 2006

**Directrice générale intérimaire et
Secrétaire trésorière adjointe :** _____

Municipalité de Sainte-Luce

À une séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Luce tenue le 3 avril 2006 à 20 heures conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

À laquelle sont présents :

France St-Laurent, mairesse
Hugues Dionne, conseiller
Michaël Ouellet, conseiller
Nathalie Bélanger, conseillère
Pierre Laplante, conseiller
Anne A. Racine, conseillère
Charles Turcotte, conseiller

Formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Marie-Andrée Jeffrey, directrice générale intérimaire est présente.
Lucie Rioux, secrétaire administrative est présente.

- 1. Ouverture de la session**
- 2. Ordre du jour**
- 3. Procès-verbal du 6 mars 2006**
- 4. Suivi du process-verbal**
- 5. Déboursés**
- 6. Période de questions**

A. Administration générale

1. Maire suppléant / Michaël Ouellet
2. MRC de la Mitis / rencontre des Affaires
3. OMH de Luceville / rapport financier 2005 – 20 heures 30
4. Les bénévoles de la bibliothèque de Luceville / Madame Sylvanne St-Laurent
5. Club Richelieu de Luceville / souper annuel aux crabes
6. MRC de la Mitis / programme d'assurance emploi pour le territoire de La Mitis
7. L'Association canadienne pour la santé mentale / proclamation
8. Semaine d'action bénévole / proclamation du 23 au 29 avril 2006
9. Edith Larrivée / taxe d'égout
10. Corporation de développement touristique / demande d'aide financière
11. Fondation internationale des Cultures, secteur Bas-St-Laurent / campagne de financement
12. Carrefour de la littérature, des arts et de la culture / adhésion
13. Engagement du directeur général
14. Engagement de crédits
15. FQM / service municipal 911 – modification de la tarification lignes Centrex Telus

B. Sécurité publique

C. Transport

1. Rapport du directeur des travaux publics (**copie**)
2. Ville de Mont-Joli / ajout au service de transport adapté – municipalité de Ste-Jeanne-d'Arc

3. Municipalité de Saint-Donat / appui sur le projet de ligne 230 KV d'Hydro-Québec
4. Ministère des Transports / déplacement d'une conduite d'aqueduc pour la reconstruction d'un ponceau.

D. Hygiène du milieu

1. Line Tétreault, 159 route du Fleuve Est / travaux d'excavation
2. MRC de la Mitis / collecte sélective - résolution

E. Urbanisme

1. Resto chez Dan / pancarte
 2. Rapport de l'inspectrice en bâtiment du mois de mars 2006
- Demandes de PIA**
3. Ghyslain Dufour, 81, route du Fleuve Ouest
 4. Pierre Laplante, 66, **route du Fleuve Ouest**
 5. **Modification de zonage/** 12-18 rue des Quatre-Vents et 4-10 des Quatre-Vents
 6. Ministère des Transports / permission de voirie pour aménagement du terrain – lot 56P – succession Zénon Reid.

F. Loisir et culture

1. URLS / Adhésion 2006-2007 – 200\$
2. Programme Placement-carrière-été 2006 / engagement d'un coordonnateur de soccer
3. Ordinateur pour la coordonnatrice en loisir

G. Édifice et machinerie

1. Chaise de la table du conseil

H. Divers

1. MRC de la Matapédia / achat de bacs - résolution
2. Honoraires professionnels / comité famille

110-2006

Ordre du jour

Proposé par : Anne A. Racine
Appuyé par : Nathalie Bélanger

Il est résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

Adopté

111-2006

OMH de Luceville / rapport financier 2005 – 20 heures 30

Proposé par : Hugues Dionne
Appuyé par : Nathalie Bélanger

Il est résolu à l'unanimité d'adopter le rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005 de l'Office municipal d'Habitation de Luceville.

Adopté

Procès-verbal du 6 mars 2006

Attendu que les photocopies du procès-verbal du 6 mars 2006 ont été adressées à chacun des élus qui en ont pris connaissance avant la présente assemblée, il est proposé par Michaël Ouellet, appuyé par Pierre Laplante et résolu à l'unanimité que la directrice générale intérimaire soit dispensée d'en donner la lecture et que le procès-verbal soit adopté.

Adopté

Suivi des procès-verbaux**FACTURES PAYÉES -Mars**

1 Rémunération élus -Mars	3 817.54 \$
2 Rémunération employés - Mars	25 275.30 \$
3 REER - mars	1 970.61 \$
4 Société Canadienne des postes -timbres taxes et adm.	1 077.34 \$
5 Telus - téléphones	976.98 \$
6 Telus - Internet bibliothèque	27.55 \$
7 Telus mobilité - messagers	351.92 \$
8 Telus mobilité - cellulaires	195.08 \$
9 Cogéco Cable - internet	80.46 \$
10 Citicorp Finance	446.07 \$
11 Gilles Langlois - déneigement/mars	670.98 \$
12 Groupe Réjean Claveau - déneigement/ mars	18 868.32 \$
13 Hydro-Québec - édifices municipaux	2 308.20 \$
14 - hygiène	2 155.14 \$
15 - éclairage	1 488.59 \$
16 Rémunération personnel électoral	2 040.00 \$
17 Bell Mobilité - cellulaire DTP	79.37 \$
18 Roche - Pérennité	4 475.91 \$
19 Sopax - Mur de soutènement	5 521.20 \$
20 Fabrique Notre-Dame de la Paix - brunch	100.00 \$
21 ADMQ - Inscription congrès 2006	350.00 \$
22 SADC de la Mitis - souper-échange	40.00 \$
23 Caisse populaire Ste-Luce - Luceville - Geneviève Gallant	75.00 \$
24 Comité des Loisirs de Ste-Luce - Transfert et subvention	900.00 \$
25 COMBEQ - Congrès 2006	488.86 \$

TOTAL PAYÉ: 73 780.42 \$

FACTURES À PAYER - Mars

1 Ministère du Revenu - Remises mars	9 081.16 \$
2 Agence des douanes et du Revenu - Remises mars	4 459.76 \$
3 Great West - ass. Coll. Avril	2 269.12 \$
4 C.S.S.T. - Année d'imposition 2006	13 093.06 \$
5 France St-Laurent - déplacements	139.13 \$
6 Pierre Laplante - remboursement repas	11.38 \$
7 Marie-Andrée Jeffrey - déplacements	9.84 \$
8 Épicerie C.H. Bernier	15.08 \$
9 M.R.C. de la Mitis - Quote part 1/3	55 524.72 \$
10 - Tenue à jour	4 278.81 \$
11 - équipement incendie	5 972.53 \$
12 PG Mensys - cpte taxes - ordinateurs- DVD (loisirs)	4 979.99 \$
Service aux petits animaux - mars 2006	
13	402.59 \$

14 Fond de l'information foncières - mutations	9.00 \$
15 Club papetier	79.45 \$
16 Formules municipales - élections, bulletin vote, attestation	1 185.69 \$
17 Poste Canada - bulletin semaine relâche+ Coquesillon	237.66 \$
18 Quincaillerie Ste-Luce - Luceville	183.82 \$
19 Chauffage Robin Pelletier	455.40 \$
20 Gagnon Image - Panneau sur caserne et garage mun.	1 454.48 \$
21 Moteur électrique BSL - étang Luceville	625.77 \$
22 Air liquide	32.85 \$
23 Traction Rimouski	76.13 \$
24 Jean-Pierre St-Amand	271.12 \$
25 Buanderie Le Blanchon	101.68 \$
26 Garage Gilles Desrosiers	108.00 \$
27 Garage St-Laurent	126.75 \$
28 Garage De Champlain	283.00 \$
29 SR Visuel - Lettrage vinyle blanc	30.83 \$
30 Télécommunications de l'Est	3 870.65 \$
31 Équipement Sigma	28.71 \$
32 Dickner	11.45 \$
33 Macpek	297.46 \$
34 Garage Raymond Turcotte	32.25 \$
35 Groupe Gaz-o-Bar	1 454.84 \$
36 Pétrole Bilodeau	596.48 \$
37 Pièce d'autos Rimouski	53.89 \$
38 Deschênes	106.73 \$
39 Biologie Aménagement BSL - analyse eau et eaux usées	610.21 \$
40 Atelie C.Y. Gagnon - étangs Luceville	199.75 \$
41 Sani-Plus	28.76 \$
42 Bureau en gros - antivirus Loisirs	68.94 \$
43 Corporation Presse commerce - revues biblio Ste-Luce	134.58 \$
44 Alarme 9-1-1 - Cantine de la Plage	124.23 \$
45 Carrefour action municipale et famille - adhésion 2006	57.51 \$
46 C.R.S.B.P.B.S.L - Cotisation bibliothèques et multilis 2006	12 698.94 \$
47 Comité des loisirs - remb. Subvention Fête de Noël	100.00 \$
48 Marie-Berline Deschênes - déplacements	33.21 \$
49 Jean-Claude Molloy - déplacements	70.52 \$
50 Claude Vézina - dossier André Blais	747.66 \$
51 Lucie Lafrance - cours aérobie (dernier paiement)	125.00 \$
52 Kim-Alexandra Nadeau - cours hip-hop	60.00 \$
53 Audrey-Ann Paquet - cours hip hop	60.00 \$

TOTAL À PAYER: 127 070.57 \$

TOTAL DES FACTURES À APPROUVER: 200 850.99 \$

Je certifie par la présente que la municipalité de Sainte-Luce dispose des crédits suffisants pour effectuer le paiement des comptes dus au 31 mars 2006.

Marie-Andrée Jeffrey, directrice générale intérimaire

113-2006

Déboursés

Proposé par : Hugues Dionne

Appuyé par : Nathalie Bélanger

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale intérimaire à effectuer le paiement des comptes dus au 31 mars 2006.

Adopté

Période de questions

114-2006

Maire suppléant / Michaël Ouellet

Proposé par : Hugues Dionne
Appuyé par : Nathalie Bélanger

Il est résolu à l'unanimité de nommer le conseiller Michaël Ouellet, maire suppléant pour les quatre prochains mois (avril, mai, juin et juillet 2006).

Adopté

115-2006

MRC de la Mitis / rencontre des Affaires

Proposé par : Anne A. Racine
Appuyé par : Michaël

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser la mairesse, Madame France St-Laurent à assister au souper-échange « Bon climat des affaires 2006 » organisé par la SADC de la Mitis. Le montant d'inscription de 40\$.

Adopté

116-2006

Les bénévoles de la bibliothèque de Luceville / Madame Sylvanne St-Laurent

Proposé par : Pierre Laplante
Appuyé par : Nathalie Bélanger

Il est résolu à l'unanimité d'offrir à madame Sylvanne St-Laurent, un forfait de deux nuitées dans une auberge située à Kamouraska, et ce, en collaboration avec les bénévoles de la bibliothèque de Luceville, en reconnaissance pour ses nombreuses années au service de la bibliothèque. Madame St-Laurent quitte ses fonctions de responsable de la bibliothèque de Luceville.

Adopté

117-2006

Club Richelieu de Luceville / Souper annuel aux crabes

Proposé par : Michaël Ouellet
Appuyé par : Pierre Laplante

Il est résolu à l'unanimité de faire l'achat de deux (2) cartes au coût de 30\$ l'unité pour le souper annuel aux crabes du Club Richelieu de Luceville qui aura lieu le 8 avril 2006 à la salle Louis-Philippe-Anctil.

Adopté

118-2006

MRC de la Mitis / programme d'assurance emploi pour le territoire de La Mitis

Considérant l'entrée en vigueur de la révision des régions économiques de l'assurance emploi en juillet 2000;

- Considérant que** la saisonnalité de l'emploi est une caractéristique de l'activité économique et de la structure de l'emploi dans la MRC de La Mitis;
- Considérant que** l'emploi dans La Mitis revêt depuis longtemps un caractère saisonnier puisque les conditions climatiques déterminent les cycles de production de plusieurs secteurs majeurs de l'activité économique; c'est le cas plus particulièrement de l'exploitation forestière, de l'agriculture et du tourisme;
- Considérant que** la circonscription électorale fédérale Haute-Gaspésie - La Mitis - Matane - Matapédia est composée de quatre MRC comme ci-avant mentionnées;
- Considérant que** les circonscriptions électorales sont constituées d'un regroupement de population le plus homogène possible en terme d'activité économique;
- Considérant que** l'ensemble de cette circonscription électorale possède les mêmes secteurs d'activité économique, mais que seule La Mitis ne fait pas partie de la même région économique de l'assurance-emploi;
- Considérant** l'impact majeur pour les prestataires saisonniers d'assurance-emploi qui doivent subir la fameuse période du « trou noir » au printemps et pire encore pour ceux qui ne pourront pas se qualifier;

Pour ces motifs :

Il est proposé par Nathalie Bélanger, appuyé par Michaël Ouellet et résolu à l'unanimité de demander au gouvernement fédéral de reconsidérer la région économique de l'assurance-emploi de la Gaspésie pour y inclure la MRC de la Mitis.

Adopté

119-2006

L'Association canadienne pour la santé mentale / proclamation

- Attendu que** la Semaine de la santé mentale se déroulera du 1^{er} au 7 mai partout au Canada;
- Attendu que** l'Association canadienne pour la santé mentale, filiale du Bas St-Laurent inc., parraine les activités de la Semaine de la santé mentale pour le territoire du Bas St-Laurent;
- Attendu que** le porte-parole Monsieur Marcel Leboeuf, comédien appuie la cause de cette semaine thématique;

Attendu que le slogan « Gérer son stress, c'est gagnant ! » invitera la population Bas-Laurentienne à acquérir des outils pour maintenir leur santé mentale en équilibre et à gérer leur stress.

Par conséquent :

Il est proposé par Nathalie Bélanger, appuyé par Michaël Ouellet et résolu à l'unanimité de proclamer par la présente la semaine du 1^{er} au 7 mai 2006 « **Semaine de la santé mentale** » dans la Municipalité de Sainte-Luce et invite toutes les citoyennes et tous les citoyens à mettre fin aux préjugés et à s'attaquer au stress qui détruit leur qualité de vie.

Adopté

120-2006 **Semaine d'action bénévole / proclamation du 23 au 29 avril**

Proposé par : Michaël Ouellet
Appuyé par : Anne A. Racine

Il est résolu à l'unanimité de proclamer par la présente la semaine du 23 au 29 avril 2006 « **Semaine d'action bénévole** ».

Adopté

Édith Larrivée - taxe égout / reporté

121-2006 **Corporation de développement touristique / demande d'aide financière**

Proposé par : Michaël Ouellet
Appuyé par : Pierre Laplante

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser le versement d'une subvention de 2 500\$ à la Corporation de développement touristique de Sainte-Luce concernant les activités suivantes : Les Sculpturales qui se tiendra du 28 août au 3 septembre 2006 et la tenue du concours des Sculptures de sable 2006, et ce tel que prévu au budget annuel.

Adopté

122-2006 **Fondation internationale des Cultures, secteur Bas St-Laurent / campagne de financement**

Proposé par : Anne A. Racine
Appuyé par : Pierre Laplante

Il est résolu à l'unanimité d'offrir une contribution financière de 25 \$ à la Fondation internationale des Cultures, secteur Bas St-Laurent afin de permettre de mener à bien la participation à l'alphabétisation des enfants de régions francophones défavorisées.

Adopté

123-2006 **Carrefour de la littérature, des arts et de la culture**

Proposé par : Anne A. Racine
Appuyé par : Michaël Ouellet

Il est résolu à l'unanimité de renouveler l'adhésion au montant de 25 \$ pour l'année 2005-2006 au Carrefour de la littérature, des arts et de la culture.

Adopté

124-2006

Engagement du directeur général

Proposé par : Anne A. Racine

Appuyé par : Michaël Ouellet

Il est résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche de monsieur Gino Dubé, à titre de directeur général et secrétaire-trésorier en date du 10 avril 2006 pour la municipalité de Sainte-Luce.

Adopté

Acc. Réc.

Engagement de crédits

Le conseil municipal accuse réception de la liste des déboursés autorisés par la directrice générale intérimaire au cours mois de mars 2006 et ce, selon le règlement de délégation de dépenses. (R-2006-65)

Voyer moteur électrique 10HP pour un surpresseur aux étangs du secteur Luceville 625.75\$

125-2006

FQM / service municipal 911- modification de la tarification lignes Centrex Telus

Proposé par : Nathalie Bélanger

Appuyé par : Michaël Ouellet

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser Madame Marie-Andrée Jeffrey, directrice générale intérimaire, à signer pour et au nom de la municipalité de Sainte-Luce l'addenda à la convention à la perception et à la gestion des coûts du service municipal 9-1-1, concernant la modification du montant perçu pour le service municipal 9-1-1 sur le compte des abonnés ayant une ligne Centrex Telus sur le territoire de Sainte-Luce. Cette somme sera uniformisée au tarif du marché et elle passera à 0,47 \$ dès le 28 juin 2006.

Adopté

Acc. Réc.

Rapport du directeur des travaux publics

Le conseil municipal accuse réception du rapport du mois de mars 2006 du directeur des travaux publics.

126-2006

Ville de Mont-Joli / ajout au service de transport adapté – municipalité de Ste-Jeanne-D'Arc

Il est résolu à l'unanimité d'accepter l'ajout de la municipalité de Ste-Jeanne-D'Arc au service de Transport Adapté – La Roue de Vie.

Adopté

Municipalité de Saint-Donat - appui sur le projet de ligne 230 KV d'Hydro-Québec / reporté

127-2006

Ministère des Transports / déplacement d'une conduite d'aqueduc pour la reconstruction d'un ponceau

Proposé par : Hugues Dionne
Appuyé par : Pierre Laplante

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser le Ministère des Transports à effectuer le déplacement d'une conduite d'aqueduc, pour la reconstruction d'un ponceau à l'ouest de la route Carrier, situé sur le territoire de Sainte-Luce. La conduite actuelle, en PVC, de série 100 (DR41) et de 100 mm de diamètre, est située du côté nord sous la Route 132 au chaînage 9+143 à proximité de la résidence numéro 362.

Cette autorisation est conditionnelle à ce que la conduite actuelle sur 15 m de long environ, soit remplacée par une conduite en fonte ductile de 150 mm de diamètre de classe 350. Ces travaux sont conformes à la réglementation municipale en vigueur.

Adopté

128-2006

Ministère des Transports / déplacement d'une conduite d'aqueduc pour la reconstruction d'un ponceau

Proposé par : Michaël Ouellet
Appuyé par : Charles Turcotte

Il est résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Luce mandate le consortium SNC-Lavalin inc. et CIMA + à préparer les plans et devis pour les travaux sur le réseau d'aqueduc en rapport avec le déplacement d'une conduite d'aqueduc pour la reconstruction d'un ponceau à l'ouest de la Route Carrier, sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Luce, située du côté nord sous la Route 132.

Adopté

129-2006

Ministère des Transports / déplacement d'une conduite d'aqueduc pour la reconstruction d'un ponceau

Proposé par : Nathalie Bélanger
Appuyé par : Anne A. Racine

Il est résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Luce mandate le ministère des Transports du Québec à présenter la demande de certificat d'autorisation au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs concernant le déplacement d'une conduite d'aqueduc pour la reconstruction d'un ponceau située sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Luce. Ce ponceau sera situé à l'ouest de la Route Carrier, située du côté nord sous la Route 132.

Adopté

130-2006

Line Tétreault, 159, Route du Fleuve Est / travaux d'excavation

Proposé par : Hugues Dionne
Appuyé par : Michaël Ouellet

Considérant qu' au printemps 2004 des travaux d'excavations ont été faits par la municipalité de Sainte-Luce, sur le terrain appartenant à madame Line Tétreault et monsieur Michel Bossé situé au 159 route du Fleuve Est afin de raccorder la propriété du 218, route 132 Est;

Considérant que ces travaux correspondaient à l'installation d'infrastructures aqueduc et égout sur une longueur de 160 pieds à l'intérieur d'une servitude appartenant aux propriétaires du 159 route du Fleuve Est;

Considérant qu' une demande de dédommagement en date du 28 février 2005 est faite par les propriétaires;

Par conséquent il est proposé par : Hugues Dionne
appuyé par : Michael Ouellet

et résolu à l'unanimité d'adhérer à la demande et de rembourser les propriétaires, madame Line Tétreault et monsieur Michel Bossé, situés au 159 route du Fleuve Est, pour dommages causés sur leur terrain lors des travaux d'excavations effectués par la municipalité au montant de 1 168\$.

Adopté

131-2006

MRC de la Mitis / collecte sélective – résolution

Proposé par : Hugues Dionne
Appuyé par : Nathalie Bélanger

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la quote-part du CFER Matapédia-Mitis en lien avec la collecte sélective concernant la municipalité de Sainte-Luce.

2004	10 959.98\$
2005	11 687.25\$

Adopté

Resto Chez Dan / pancarte – informations

Acc. Réc.

Rapport de l'inspectrice en bâtiment

Le conseil municipal accuse réception du rapport mensuel du mois de mars 2006 de l'inspectrice en bâtiment.

132-2006

Demande de PIA

81, Route du Fleuve Ouest

Considérant l'avis du Comité consultatif d'urbanisme recommandant l'approbation du plan de rénovation / construction de la propriété de Ghislain Dufour, 80 route du Fleuve Ouest;

Par conséquent il est proposé par: Anne A. Racine
appuyé par: Michaël Ouellet
et résolu à l'unanimité d'approuver le plan de la demande
de permis de Ghislain Dufour (numéro: 2006-06) dans le
cadre du règlement sur les PIA.

Adopté

**Pour le prochain point à l'ordre du jour, le conseiller Pierre Laplante
enregistre sa dissidence**

Demande de PIA

133-2006

66, Route du Fleuve Ouest

Considérant l'avis du Comité consultatif d'urbanisme recommandant
l'approbation du plan de rénovation / construction de la
propriété de Pierre Laplante, 66 route du Fleuve Ouest;

Par conséquent il est proposé par: Anne A. Racine
appuyé par: Nathalie Bélanger
et résolu à l'unanimité d'approuver le plan de la demande
de permis de Pierre Laplante (numéro: 2006-07) dans le
cadre du règlement sur les PIA.

Adopté

134-2006

**Modification de zonage / 12-18, rue des Quatre-Vents et 4-10 des Quatre-
Vents**

Avis de motion est dûment donné par le conseiller Charles Turcotte qu'à une
prochaine session un règlement modifiant le règlement de zonage numéro 348-
93 et ses amendements dans le dossier de monsieur Gilles Langlois du 4-10 et
12-18 rue des Quatre-Vents, sera adopté.

Adopté

135-2006

Règlement modifiant le règlement de zonage 348-93 /1^{er} projet

Proposé par : Pierre Laplante
Appuyé par : Michaël Ouellet

Il est résolu à l'unanimité d'adopter le premier projet de règlement modifiant le
règlement de zonage numéro 348-93 et ses amendements afin de réduire la
marge de recul avant dans la zone 18-2(R) pour qu'elle soit à 7,5 mètres.

PREMIER PROJET

**Règlement numéro 2006-01 modifiant le règlement de zonage numéro 348-
93 et ses amendements**

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* prévoit que le
conseil municipal peut modifier ses règlements en tout
temps (L.R.Q., chapitre A-19.1, article 123 et les
suivants);

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de l'ancienne municipalité de
Sainte-Luce a adopté, conformément à la *Lois sur
l'aménagement et l'urbanisme*, un règlement de zonage
le 4 janvier 1993;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire permettre l'implantation d'habitations multifamiliales avec une restriction à un maximum de quatre logements dans la zone 18-2 (R);

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire permettre de réduire la marge de recul avant dans la zone 18-2 (R) pour qu'elle soit à 7,5 mètres;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par _____
appuyé par _____
et résolu _____
que soit adopté ce premier projet de règlement qui se lit comme suit :

ARTICLE 1 : PRÉAMBULE

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement

ARTICLE 2 : TITRE

Le présent règlement porte le titre de "Règlement numéro 2006-67 modifiant le règlement de zonage numéro 348-93 et ses amendements".

ARTICLE 3 : BUT DE RÈGLEMENT

Le but du présent règlement est de réduire la marge de recul avant prescrit au règlement de zonage à 7,5 mètres et d'autoriser l'usage "habitation multifamiliale" dans la zone 18-2 (R).

ARTICLE 4 : MODIFICATIONS DE LA GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

À la grille des spécifications faisant partie intégrante du règlement de zonage no 348-93, à la zone 18-2 (R), est modifiée :

1. en ajoutant au bas de la grille des spécifications, la "note 11 : 10 mètres le long de la route 132 et 7,5 mètres"
2. en remplaçant, à l'intersection de la ligne "marge de recule avant" et de la zone 18-2 (R), l'expression "note 2" par la note 11
3. en ajoutant un trait hachuré à l'intersection de la ligne "habitation multifamiliale" et de la zone 18-2 (R)

ARTICLE 5 : ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* ainsi qu'au *Code municipal*.

Adopté

136-2006

Ministère des Transports / permission de voirie pour l'aménagement du terrain – lot 56P – succession Zénon Reid

Proposé par : Michaël Ouellet
Appuyé par : Nathalie Bélanger

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la proposition du ministère des Transports concernant l'émission d'un permis de voirie pour aménagement du terrain – lot 56 partie – succession Zénon Reid Route 132 à Sainte-Luce.

Adopté

137-2006

URLS / Adhésion 2006-2007 - 200 \$

Proposé par : Michaël Ouellet
Appuyé par : Pierre Laplante

Il est résolu à l'unanimité d'adhérer à l'Unité Régionale de Loisir et de Sport du Bas-Saint-Laurent pour l'année 2006-2007 au montant de 200 \$.

Adopté

138-2006

Programme Placement-carrière-été 2006 / engagement d'un coordonnateur de soccer

Proposé par : Pierre Laplante
Appuyé par : Nathalie Bélanger

Il est résolu à l'unanimité de faire une demande de subvention pour l'engagement d'un coordonnateur de soccer dans le cadre du programme Placement-carrière-été 2006. Madame Marie-Andrée Jeffrey, directrice générale par intérim et Madame France St-Laurent, mairesse, sont autorisées à signer tous les documents relatifs au dossier.

Madame Mélanie Thériault, coordonnatrice des loisirs, est autorisée à agir comme personne ressource auprès de Ressources humaines et Développement des compétences Canada.

Adopté

Ordinateur pour la coordonnatrice en loisir / reporté

139-2006

Chaise de la table du conseil

Proposé par : Pierre Laplante
Appuyé par : Charles Turcotte

Il est résolu à l'unanimité de faire l'achat d'une chaise pour le bureau de la mairesse au montant de 190 \$ + taxes chez Impression Nouvel Image de Mont-Joli.

Adopté

Honoraires professionnels – comité famille/ reporté

140-2006

MRC de la Matapédia

Proposé par : Michaël Ouellet
Appuyé par : Pierre Laplante

Considérant que des soumissions pour l'achat de bac regroupé ont été demandées par la MRC de La Matapédia;

Considérant que suite à l'ouverture des soumissions tenue le mercredi, 29 mars 2006 et après analyse, le soumissionnaire conforme retenu est Nova Envirocom au montant de 154 145,95\$;

Par conséquent il est proposé par Michael Ouellet
appuyé par Pierre Laplante

et résolu à l'unanimité d'accepter le contrat d'achat de bac
regroupé à l'entreprise Nova Envirocom pour un montant de
73.27\$ l'unité.

La municipalité fait l'achat de 18 bacs bleus et 10 bacs verts à
73.27\$ l'unité qui représente 2 051.56\$ plus taxes.

Adopté

Correspondance

- C.P.T.A.Q. :
 - Aliénation et utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit pour l'aménagement d'une voie de virage, une partie du lot 60
 - Décision de rectification dossier Ferme Auguste Ross & Fils
- Curriculum vitae :
 - Kenneth Vautour / Travaux publics
 - Jeannette Paradis / Technicienne en évaluation
 - Michel Demers / Machiniste
 - Marianne Dionne / emploi étudiant
- Québec municipal / portail municipal Québec
- Artistes en Fête / invitation aux artistes en Arts visuels
- Offre de service en santé / Clinique de Physio-ergo Sylvain Trudel
- Médimage / offre de service pour cartes d'identification
- URLS / Le trait d'union
- MMQ :
 - Bulletin d'information
 - Communiqué – nominations à la direction de la MMQ
 - Règlement et sinistre – information
 - Réactions au budget du Gouvernement du Québec 2006-2007
 - Commission itinérante de la FQM
- F.Q.M. :
 - Élection de Bernard Généreux à la présidence
 - Nouveaux représentants au conseil d'administration
 - Commentaires sur la réglementation des véhicules hors route
- U.M.Q. :
 - Consultation sur les véhicules hors route
 - Réaction au budget 2006-2007
 - Démocratie municipale
- Biblio du Bas St-Laurent, bulletin
- Parti québécois, communiqué

- Bulletin d'information, restrictions relatives à l'usage et à la vente du tabac
- The Flag shop / offre de service
- Roy Beaulieu, dossier Robert Lamarre
- Min. Transports, copie de lettre envoyée à la MRC, avis d'intervention
- CLD de la Mitis;
 - Amélioration/ énovation plancher gymnase, subvention 2 500 \$.
 - Convention relative à l'octroi d'une aide financière
- Jean-Nicolas Landry, session de formation/grippe aviaire
- Informations relatives aux matrices graphiques
- Min. Environnement, sondage
- Danielle Doyer, copie de lettre envoyée à la ministre des Affaires municipales concernant la Promenade de l'Anse, zone sinistrée
- Recyc-Québec, possibilité d'émettre un permis pour une fête populaire conditionnel à la récupération des matières recyclables
- Inspec-sol, représentants sur le territoire

Période de questions

141-2006

Levée d'assemblée

Proposé par Pierre Laplante et résolu à l'unanimité qu'à 22 heures 37 minutes la session soit levée.

Adopté

France St-Laurent, mairesse

Marie-Andrée Jeffrey
Directrice générale intérimaire